



FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE
PÊCHE ET PROTECTION
DU MILIEU AQUATIQUE

Fédération de Maine-et-Loire pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

Newsletter n°14 - Pêchez en Anjou
Mars 2026

Ouverture

Samedi 14 mars : ouverture de la pêche de la truite



Le samedi 14 mars 2026 marquera l'ouverture officielle de la pêche de la truite en France. Fixée chaque année au deuxième samedi de mars, cette date très attendue lancera la saison halleutique dès 6h47. Dans le département de Maine-et-Loire, près de 37 000 pêcheurs sont concernés, sur les 1,5 million de détenteurs d'une carte de pêche à l'échelle nationale.



Cette ouverture marque le coup d'envoi d'une saison placée sous le signe du partage et de la convivialité, avant un autre temps fort : l'ouverture du brochet et du sandre le 25 avril 2026 en seconde catégorie. Pratique ancrée dans le patrimoine français, la pêche de loisir séduit par son lien privilégié à la nature et les moments intergénérationnels qu'elle favorise.

Où pêcher dans le Maine-et-Loire ?

Dans le département, l'Hyrôme reste la principale rivière de première catégorie, notamment entre Saint-Georges-des-Gardes et Saint-Lambert-du-Lattay. La Riverolle, à Mouliherne, constitue également un secteur apprécié, tout comme le plan d'eau de Coulvée à Chemillé, classé en première catégorie. Attention, le plan d'eau de la Coudraye à Saint-Lambert-du-Lattay ne sera pas accessible à la pêche en 2026, suite à une vidange réalisée dernièrement.

Le département ne dispose toutefois pas de conditions favorables à l'implantation durable de truites sauvages comme la truite fario, en raison notamment des températures estivales élevées et des épisodes de sécheresse. Une expérimentation est actuellement en cours, menée par l'AAPPMA Les Cachalots de l'Hyrôme et du Layon sur l'Hyrôme, à la suite

d'un lâcher de truitelles fario effectué en novembre dernier.

Pour garantir de belles prises à l'ouverture, des lâchers de truites sont réalisés par les AAPPMA locales sur les principaux secteurs.

Quelles techniques autorisées ?

En première catégorie (Hyrôme, Riverolle), les appâts naturels — ver de terre, maïs, teigne — seront privilégiés, même si la pêche aux leurres ou à la mouche reste possible. Attention : tout brochet capturé pendant sa période de fermeture devra être remis immédiatement à l'eau.

En seconde catégorie, la réglementation reste plus stricte jusqu'au 24 avril 2026 : la pêche aux leurres et aux vifs y est interdite durant la fermeture du brochet. Seules les esches végétales et la mouche (hors streamers) sont autorisées.

Les pêcheurs sont invités à se rapprocher de leur AAPPMA pour connaître les modalités spécifiques à leur secteur.



Vidange du plan d'eau de la Coudraye à Saint-Lambert-du-Lattay

Fin février, trois salariés de la Fédération de Maine-et-Loire pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, accompagnés des bénévoles de l'AAPPMA Les Cachalots de l'Hyrôme et du Layon, sont intervenus sur le plan d'eau de la Coudraye, situé à Saint-Lambert-du-Lattay et classé en première catégorie piscicole.

Cette vidange a été réalisée à la demande de la commune et de l'AAPPMA locale. La précédente opération remontait à 2010. Entre-temps, le plan d'eau a connu un épisode de mortalité piscicole durant la dernière période estivale, rendant nécessaire un diagnostic précis des populations encore présentes.

L'objectif principal était donc d'effectuer un état des lieux du peuplement piscicole et d'évaluer l'équilibre biologique du site.

La pêche a permis de récupérer :

✓ 60 kg de poissons blancs (gardons, rotengles, bouvières et

ables de Heckel).

✓ 70 kg de carpes.

✓ 5 kg de carassins.

✓ 40 kg de poissons-chats.

✓ 20 kg de perches soleil.

Après un tri visant à retirer les espèces indésirables, les poissons conservés ont été transférés sur les parcours de l'AAPPMA, dans le Layon, au niveau du Pont Barré à Saint-Lambert-du-Lattay.

À l'issue de l'opération, le plan d'eau a été mis en assec pour une durée minimale d'un an. Cette période permettra notamment la minéralisation des vases, étape essentielle pour améliorer la qualité du site.

Nous remercions l'ensemble des personnes mobilisées pour leur engagement et la réussite de cette opération.



Junior Fishing Tour 49 : les deux dernières manches à ne pas manquer !

La saison 2025-2026 du Junior Fishing Tour 49 entre dans sa dernière ligne droite. Deux ultimes manches départementales sont au programme en avril et mai, en pêche au coup et en pêche aux leurres. L'occasion pour les jeunes passionnés de tenter une qualification pour les finales régionales... et de clôturer la saison en beauté.

Junior Fishing Tour Coup 49

La dernière manche départementale se déroulera le samedi 18 avril 2026 à l'Étang Neuf, à Brain-sur-Longuenée.

Ouverte aux jeunes de 9 à 17 ans (catégories U14 et U18), cette rencontre se tiendra de 9h à 12h, avec un classement au poids. Deux manches au minimum sur la saison sont nécessaires pour espérer se qualifier aux finales régionales. Carte de pêche obligatoire – 20 places maximum.

Junior Fishing Tour Leurres 49

La dernière étape du circuit leurres aura lieu le samedi 30 mai 2026 à Angers, sur la Maine.

Destinée aux jeunes de 10 à 17 ans (U14 et U17), cette manche se déroulera également de 9h à 12h, avec un classement en

fonction des prises, suivi d'une remise des prix conviviale.

Ces deux rendez-vous viendront conclure la saison départementale 2025-2026, placée sous le signe du partage, de l'apprentissage et de la compétition. Une belle opportunité pour les jeunes pêcheurs du Maine-et-Loire de vivre une expérience sportive et conviviale avant les échéances régionales.

Toutes les informations et les documents d'inscription sur : <https://www.fedepeche49.fr/?p=6002>



JFT
SAISON 2025/2026
JUNIOR FISHING TOUR COUP
RENCONTRES DE PÊCHE AU COUP POUR LES JEUNES DE 9 À 17 ANS.

1. ÉTANG DE FOURNIES
Pouancé
13 septembre 2025

2. LE THOUET
Montreuil-Bellay
4 octobre 2025

3. ÉTANG NEUF
Brain-sur-Longuenée
18 avril 2026

2 MANCHES AU MOINS NÉCESSAIRES POUR TENTER DE SE QUALIFIER POUR LES FINALES RÉGIONALES !

CONDITIONS

- Carte de pêche obligatoire / 20 places max.
- Démarrage du concours à 9h00 jusqu'à 12h00.
- Classement au poids. Remise des prix suivie d'un verre de l'amitié.
- Techniques autorisées : télescopique et grande canne.
- 2 catégories : - U14 Juniors (7 mètres max.) - U18 Espoirs (10 mètres max.)
- 5 litres d'amorces et 0.5 litre d'esches animales (non Fournies).
- Fougues et vers de vase interdits.
- Concours ouvert aux jeunes âgés entre 9 et 17 ans.

DÉROULEMENT

INSCRIPTIONS

- 10 euros par participant (licence FFPS incluse).
- secretariat@fedepeche49.fr ou 02 41 87 57 09.
- Plus d'infos sur www.fedepeche49.fr

Plus d'informations sur le Junior Fishing Tour : www.fedepeche49.fr

Retrouvez nous aussi sur :

FFPS gifap PÊCHE

JFT
SAISON 2025 / 2026
JUNIOR FISHING TOUR LEURRES 49
RENCONTRES DE PÊCHE AUX LEURRES POUR LES JEUNES DE 10 À 17 ANS.

SAM. 30 MAI 2026
ANGERS (La Maine)

CONDITIONS

- Carte de pêche obligatoire.
- Techniques autorisées : leurres ou mouche.
- 2 catégories : - U14 (Juniors) - U17 (Espoirs).
- Concours ouvert aux jeunes âgés entre 10 et 17 ans.

DÉROULEMENT

- Démarrage du concours à 9h00 jusqu'à 12h00.
- Classement en fonction des prises. Remise des prix suivie d'un verre de l'amitié.

INSCRIPTIONS

- 10 euros par manche (licence FFPS incluse).
- secretariat@fedepeche49.fr ou 02 41 87 57 09.

Plus d'informations sur le Junior Fishing Tour : www.fedepeche49.fr

Retrouvez nous aussi sur :

FFPS gifap PÊCHE



Du 14 février au 8 mars 2026, une consultation publique est ouverte dans le cadre du Plan national en faveur des poissons migrateurs. Elle concerne le classement du silure glane en « espèce susceptible de provoquer des déséquilibres biologiques » (ESPDB) sur les bassins Loire-Bretagne et Adour-Garonne.

Attention : il ne faut pas confondre le statut ESPDB avec celui d'Espèce Exotique Envahissante (EEE), comme le poisson-chat ou la perche-soleil, qui interdiraient la remise à l'eau des individus capturés.

Que prévoit le projet de classement ?

Le ministère propose d'inscrire le silure sur la liste des ESPDB, ce qui aurait pour principales conséquences :

- ✓ Interdiction des introductions dans de nouveaux milieux (alevinage, empoissonnement).
- ✓ Possibilité pour les pêcheurs de loisir de remettre immédiatement à l'eau les silures capturés (pratique du no-kill maintenue).
- ✓ Organisation possible d'opérations de prélèvements ciblés, notamment via la pêche professionnelle.

Le classement s'appuie sur un rapport de l'Office français de la biodiversité, mettant en évidence certaines interactions de prédation sur les poissons migrateurs dans des zones spécifiques, notamment au droit d'ouvrages bloquants.

La position de la Fédération

La Fédération de Maine-et-Loire pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique rappelle que :

- ✓ Le silure est présent depuis plusieurs décennies dans les cours d'eau ligériens et fait désormais partie des écosystèmes locaux.
- ✓ Aucune étude scientifique ne justifie un classement national généralisé, les interactions observées sont localisées et dépendantes de facteurs environnementaux spécifiques.
- ✓ Comme tout carnassier, le silure est opportuniste et se nourrit des ressources disponibles dans son milieu.
- ✓ Les causes profondes du déclin des poissons migrateurs sont plutôt liées à :
 - La fragmentation des cours d'eau (barrages)
 - La dégradation des habitats de reproduction
 - La qualité de l'eau

- La gestion quantitative de la ressource en eau
- Les pressions anthropiques et changements climatiques

Par ailleurs, le classement ne constituerait pas un levier réglementaire nouveau, puisque le silure peut déjà être prélevé librement, et risquerait de détourner l'attention des véritables priorités écologiques.

La Fédération défend une gestion adaptée :

- ✓ Régulation ciblée et locale du silure uniquement lorsque des impacts sont clairement démontrés.
- ✓ Maintien de la pêche de loisir sous toutes ses formes.
- ✓ Priorité à la restauration fonctionnelle des milieux et à la continuité écologique.
- ✓ Valeur halieutique et territoriale du silure.
- ✓ Espèce installée depuis plusieurs décennies.
- ✓ Enjeu majeur pour la pêche sportive et de loisir.
- ✓ Facteur d'attractivité touristique et de dynamisme associatif.
- ✓ Ressource économique locale pour certains territoires.

Ces dimensions doivent être prises en compte pour toute évolution réglementaire.

La Fédération :

- ✓ Défend le silure comme espèce d'intérêt halieutique largement présente sur notre territoire.
- ✓ S'oppose au classement du silure en ESPDB sur le bassin Loire-Bretagne.
- ✓ Souhaite que toute action de régulation reste locale et scientifiquement justifiée.
- ✓ Rappelle que la pratique du no-kill pour le silure resterait possible.

Encourage tous les pêcheurs et adhérents à participer massivement à la consultation publique pour se positionner contre ce projet.

Pour répondre à cette consultation, c'est par ici : [Consultation publique – Classement du silure en ESPDB](#)

Avec l'arrivée des beaux jours, la Fédération de Maine-et-Loire pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique propose un programme d'animations pêche & nature ouvert aux enfants, aux familles et à tous les amoureux de nature.

À travers ces rendez-vous printaniers, nous invitons le public à découvrir la richesse des milieux aquatiques du Maine-et-Loire, à mieux comprendre leur fonctionnement et à s'initier à la pêche de loisir dans un cadre sécurisé et convivial. Observation, manipulation, jeux pédagogiques et pratique au bord de l'eau rythmeront ces demi-journées placées sous le signe du partage et de la sensibilisation à la protection de l'environnement.

Animations nature (à partir de 6 ans).

Ces animations permettent de partir à la rencontre des espèces qui vivent dans et autour de la rivière. À travers des activités ludiques, les participants apprennent à reconnaître les animaux, comprendre leur rôle dans l'écosystème et mesurer l'importance de préserver ces habitats fragiles.

À la Maison Pêche Nature – Brissac-Quincé

✓ **Les animaux de la rivière** - 14 avril et 21 avril (14h à 16h30) - Gratuit - Découverte des poissons, insectes aquatiques et autres petits habitants de la rivière.

✓ **Cluedo nature** - 15 avril (14h0 à 16h30) - Gratuit Une enquête grandeur nature pour identifier un mystérieux coupable à partir d'indices liés aux milieux aquatiques.

✓ **Découverte des amphibiens** - 16 avril (14h à 16h30) - Gratuit - Focus sur les grenouilles, tritons et autres amphibiens, leurs modes de vie et leur rôle écologique.

À Angers – La Maine (Pont de Segré)

✓ **Découverte de la biodiversité** - 23 avril - (14h à 16h30) - Gratuit - Balade pédagogique pour observer la faune et la flore liées aux milieux aquatiques.

Animations pêche

Encadrées par des salariés et guides diplômés BP JEPS Pêche de Loisir, ces séances permettent d'apprendre les bases techniques tout en adoptant une pratique respectueuse du milieu.

À la Maison Pêche Nature – Brissac-Quincé

✓ **« Je pêche mes premiers poissons »** - A partir de 6 ans - Maison Pêche Nature à Brissac-Quincé - 16 avril et 23 avril (14h00 à 16h30) - Tarif : 12 € par personne - Une initiation idéale pour découvrir le matériel, apprendre les gestes essentiels et vivre l'émotion d'une première prise.

✓ **« Je pêche mes premiers poissons »** - A partir de 6 ans - Plan d'eau de la Coudraie à Jallais - 20 mai (14h à 16h30) - Gratuit - Une initiation idéale pour découvrir le matériel, apprendre les gestes essentiels et vivre l'émotion d'une première prise.

✓ **« Je pêche aux leurres en float tube »** - A partir de 11 ans - Champocé-sur-Loire - 26 avril (9h à 12h00 et 13h30 à 16h30) - Tarif : 30 € par personne - Une approche dynamique et moderne de la pêche aux leurres, en immersion sur l'eau, alliant technique et sensations.

Inscriptions en ligne sur : www.fedepeche49.fr





Calendrier des actualités / concours / manifestations 2026

14 mars : ouverture de la pêche sur les rivières et plans d'eau de première catégorie.

18 avril : Junior Fishing Tour Coup 49 à Brain sur Longuenée - concours de pêche au coup pour les jeunes de 9 à 17 ans - plus d'infos auprès de la Fédération (02 41 87 57 09).

18 avril : concours de pêche au coup et feeder sur la Sarthe à Morannes sur Sarthe - Plus d'infos par mail à abletemb49concours@gmail.com (AAPPMA Ablette Morannaise-Brissarthoise).

25 avril : ouverture de la pêche du brochet et du sandre sur les rivières et plans d'eau de seconde catégorie.

26 avril : Printemps du Thouet à Montreuil-Bellay - manifestation autour de la nature et de l'environnement - participation de la Fédération durant le week-end - plus d'infos au 02 41 40 17 60.

23 mai : Concours de pêche en float tube sur l'Èvre à La-Chapelle-Saint-Florent - Plus d'infos auprès de l'AAPPMA Le Scion Florentais (06 21 43 72 40).

30 mai : Junior Fishing Tour Leurres 49 sur la Maine à Angers - concours de pêche des carnassiers pour les jeunes de 9 à 17 ans - plus d'infos auprès de la Fédération (02 41 87 57 09).

31 mai : Fête de la biodiversité au domaine de Boudré (Seiches-sur-le-Loir) - présence de la Fédération de pêche sur cette manifestation.

6 et 7 juin : Finales régionales du Junior Fishing Tour Coup et Leurres au siège de la Fédération de Vendée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique à la Ferrière (85).

7 juin : Journée Nature Junior à la Maison des Chasseurs à Bouchemaine - animations nature et pêche pour les familles - Plus d'infos au 02 41 77 15 00 ou prochainement sur www.fedepeche49.fr ou www.chasse49.fr

13-14 juin : Trophée Silure - compétition de pêche du silure en bateau à Morannes sur Sarthe - Plus d'infos par mail à abletemb49concours@gmail.com (AAPPMA Ablette Morannaise-Brissarthoise).

14 juin : Concours de pêche en street-fishing ou en float tube sur le Thouet à Saumur - Plus d'infos auprès de l'AAPPMA Le Roseau Saumurois (07 80 54 80 89).

4-5 juillet : Trophée Loire Silure - compétition de pêche du silure en bateau sur la Loire à Gennes - Plus d'infos auprès de l'AAPPMA Les Fervents de la Gaule.

5 juillet : Concours de pêche au coup à Pouancé - plus d'infos auprès de l'AAPPMA Les Pêcheurs des Etangs Pouancéens.

18 juillet : Finales nationales du Junior Fishing Tour Coup et Leurres au siège de la Fédération de la Sarthe pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique à Fillé-sur-Sarthe (72).

23 août : Marathon de pêche au coup à Pouancé - Plus d'infos auprès de l'AAPPMA Les Pêcheurs des Etangs Pouancéens.

12 septembre : Défi Concept Lure House - concours en street-fishing organisé par l'AAPPMA La Brème Chalonnaise à Chalonnes sur Loire (déjà complet).

13 septembre : Maison Pêche Nature en fête - animations pêche et nature autour de la biodiversité sur le site pédagogique de la Fédération à Brissac-Quincé - Plus d'infos au 02 41 87 57 09 (Fédération de pêche).

21 septembre : fermeture de la pêche sur les rivières et plans d'eau de première catégorie.

26 septembre : Open Carnassiers organisé sur la Sarthe à Cheffes-sur-Sarthe - compétition de pêche aux leurres en bateau - Plus d'infos auprès de l'AAPPMA Les Brochets de la Sarthe (06 14 84 22 23).

3-4 octobre : concours de pêche (coup - anglaise - bolognaise) au Lac du Verdon, organisé par l'Entente du Verdon (06 31 36 46 10).

4 octobre : concours de pêche en float tube sur la Maine à Bouchemaine - plus d'infos auprès de l'AAPPMA Aux Pêcheurs d'Angers Loir et le magasin Pechana.

10 octobre : concours de pêche aux leurres du bord à Pouancé. Plus d'infos auprès de l'AAPPMA Les Pêcheurs des Etangs Pouancéens.



FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE
PÊCHE ET PROTECTION
DU MILIEU AQUATIQUE

Fédération de Maine-et-Loire pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

1280 rue de la Gachetière

Lieu-dit Montayer - Brissac-Quincé

49320 BRISSAC LOIRE AUBANCE

☎ 02 41 87 57 09 - ✉ secretariat@fedepeche49.fr

🌐 www.fedepeche49.fr



Retrouvez-nous aussi sur...

